

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

Admi ALR - PARA - BRU

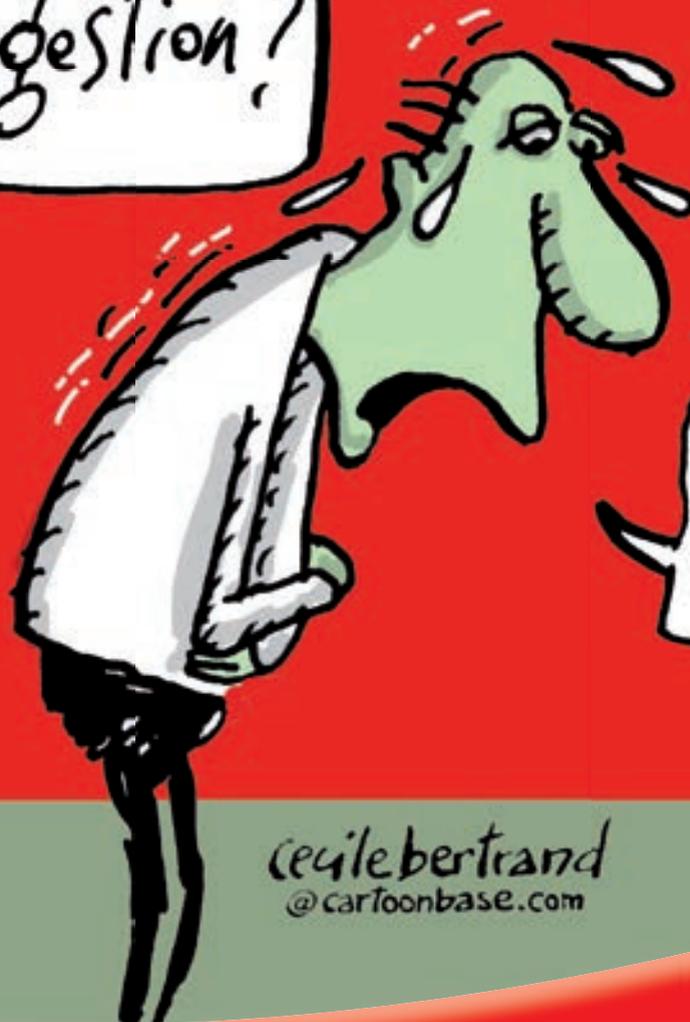
CGSP

FGTB *Services Publics*

JUILLET-AOÛT
2015

71^e année - n°7 - juillet-août 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP, place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

Indigestion?



Non!!!

...gestion...

ceylebertrand
@cartoonbase.com

DOSSIER P. 4



ÉDITO

Ce n'est qu'un début...
Ils continuent
les dégâts

P. 3



LE MOT QUI PUE

Tax Shift et
Werkbaar werk

P. 7



Admi

La symbolique
des trois singes...

P. 9

Primes syndicales

Rappel – Demande duplicatas 2014 !

Depuis 2012, votre service du personnel ne peut plus vous fournir de duplicata, même si votre formulaire a été égaré, si vous ne l'avez jamais reçu ou s'il contient des erreurs structurelles. Si vous vous trouvez dans une telle situation et que vous avez droit à une prime syndicale, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous contactez par mail ou par téléphone votre régionale, votre délégué, votre secteur ou vous vous rendez directement sur place pour informer la CGSP de votre problème ;
- soit vous envoyez un mail à l'asbl Prime syndicale via l'adresse : sec.asbl-vzw@cgspacod.be. Vous y mentionnez votre nom, prénom, date de naissance, numéro de membre de la CGSP si vous le connaissez, la référence de votre (vos) employeur(s) en 2014 et les dates éventuelles d'entrée en service et de fin pour l'année de référence.

Nous vous ferons alors parvenir un formulaire de remplacement que vous devez nous renvoyer corrigé, complété et signé. Dès réception de celui-ci, nous entamerons les démarches administratives auprès du Secrétariat de la Commission des primes syndicales afin que le paiement soit effectué.



DEBT OVER !

4e Université d'Été du CADTM Europe

Du 11 au 13 septembre 2015

La Marlagne (Namur) - Belgique

25 ans que la dette nous casse la tête...

<http://cadtm.org/DEBT-OVER-4e-universite-d-ete-du>

DANS NOS RÉGIONALES

Charleroi

Musée du Doudou

La Commission intersectorielle des Pensionné(e)s (CRIP) organise un voyage le mercredi **23 septembre** au musée du Doudou, Jardin du Mayeur, Grand-Place à Mons.

Midi : repas sur la Grand-Place.

Après-midi : visite de l'Hôtel de Ville de Mons ou après-midi libre.

Départ : 9h au coin des rues de la Villette et Libioulle, derrière la gare de Charleroi Sud.

Retour : vers 19h à Marcinelle.

Coût : 39 € pour les affiliés et 43 € pour les sympathisants.

Inscription à l'accueil : 071/797 111.

Versement sur le compte de la CRIP BE39 0882 6941 9919 (BIC GKCCBEBB) avec la mention « Doudou Mons » pour confirmer la réservation et ce, pour le **10 septembre au plus tard**.

Attention au changement de n° de compte, seules les inscriptions confirmées par le versement seront prises en considération.

Renseignement : Alphonse Vanden Broeck 0495/34 09 28.

Hainaut occidental

Horaire d'été

Du mercredi 1^{er} juillet au vendredi 28 août inclus, nos locaux sis place Verte, 15 à Tournai seront accessibles :

- de 8h à 15h, du lundi au jeudi ;
- de 8h à 12h le vendredi.

Avant tout déplacement, veuillez prendre contact au 069/22 61 51 afin de vous assurer de la présence de votre responsable de secteur.

Congrès statutaire 2016

Le secteur AMiO organisera (en ses locaux – place Verte, 15 à Tournai) son Congrès statutaire le 24 septembre 2015 à 9h30.

Huy

Horaire d'été

Durant les vacances d'été, nos bureaux seront fermés du lundi 3 août au vendredi 14 août inclus.

Ce n'est qu'un début... Ils continuent les dégâts

En quelques jours, l'actualité a donné quelques bons exemples de ce que devient le service public. Une panne électrique à Belgocontrol et l'ensemble du ciel belge s'arrête. À cette occasion, il est intéressant qu'aucun média n'ait parlé de prise d'otages des passagers alors qu'aucun préavis n'avait alerté ces victimes de l'incurie de nos politiques. Dans le même temps, au moins deux jours de suite, et alors que les magistrats et les syndicats l'annonçaient depuis des semaines, voire des mois, le Palais de Justice de Bruxelles, le premier du pays, est resté fermé. Certains prévenus ont été relâchés tant la justice belge ne parvenait plus à assurer un minimum de décence au fonctionnement judiciaire...

Le 1^{er} juin, quelques jours après la dernière cabine téléphonique en Wallonie, Proximus faisait démonter la toute dernière de Belgique à Anvers.

Inéluctable, me direz-vous ? Non ! Simplement une décision politique de ne plus imposer ce service public à l'entreprise. En Suisse, en Grande Bretagne, par exemple, chaque village est encore doté de cabines téléphoniques. Elles ne sont plus rentables depuis longtemps mais même le pays de Margareth Thatcher a décidé de laisser ce service public.

Enfin, la SNCB vient d'annoncer la fermeture de 33 guichets, dont 14 en Wallonie, à l'horizon de 2016. Certaines lignes seront totalement dépourvues de guichets.

Ce genre d'incidents ou de décisions va se multiplier ! Dans les communes, on racle les fonds de tiroirs, on licencie du personnel, on n'en remplace plus d'autres, on réduit ou supprime des subventions aux secteurs social ou culturel. Cette dynamique, déjà engagée sous le précédent gouvernement, se démultiplie depuis l'arrivée du De Wever's boy, Charles Michel.

On pourrait parler aussi des black-out énergétiques qui s'annoncent. Il y a encore quelques années, il y avait un plan national d'investissement contraignant et donc pas de risque de pénuries. Electrabel ferme ses outils jugés pas assez rentables (ils le sont pourtant !) puis crie au danger de pénurie. La politique du laisser-faire et l'opacité de la ministre sur ce dossier sont scandaleuses.

C'est pourquoi, dès la rentrée, nous devons repartir au front ! Si possible en front commun. Si possible au nord et au sud du pays.

Ils vont continuer les dégâts, n'en doutons pas ! Nous devons continuer le combat pour les en empêcher.

Bien sûr, une grève générale serait souhaitable. Bien sûr, une journée n'est pas assez mais l'unité de la lutte des travailleurs est encore plus importante ! Il faut un nouveau plan d'actions dès la rentrée pour expliquer à nouveau tous les enjeux qui nous font face et convaincre que, oui, la lutte vaut la peine ; que, oui, nos actions, même quand elles ne sont pas aussi dures que nous le voudrions, sont cependant efficaces.

Il n'y a qu'à voir les réactions des libéraux francophones ou des partis flamands quand nous les dérangeons dans leurs petites réunions. À tous les étages, ce ne sont que menaces contre les représentants syndicaux, contre le droit de grève, voire même parfois le droit de réunion.

Ce n'est évidemment pas une ou deux journées qui peuvent faire reculer ou tomber ce gouvernement mais la multiplication des journées d'action et de grèves peut nous faire marquer des points si nous savons mettre la population de notre côté.

Ce gouvernement veut diviser les travailleurs. À nous de les unir !
Dans l'unité et dans l'action, continuons le combat !

La société malade de la gestion

Dans le cadre de ses Grandes conférences syndicales, la CGSP wallonne s'est interrogée sur les modes de gestion actuels qui induisent les dérives d'une société littéralement malade de la gestion. Un phénomène qui n'épargne malheureusement pas les services publics confrontés à l'idéal managérial.

Pour y réfléchir, elle a invité, le 17 mars dernier, le sociologue clinicien Vincent de Gaulejac, précisément auteur de *La société malade de la gestion* et la politologue Béatrice Hibou, auteure de *La bureaucratie néolibérale*.

Un système qui rend fou !

« Nous sommes confrontés à un capitalisme paradoxant » ! D'emblée, Vincent de Gaulejac définit le problème : un système qui rend fou et qui adresse constamment au travailleur des injonctions paradoxales comme, par exemple, le fait de devoir faire *plus* avec *moins* ou d'être *libre* de travailler 24h sur 24 ! Ces nouveaux avatars du travail induisent une perte de sens ainsi qu'une perte de l'amour du métier qui se traduisent souvent par un malaise, des dépressions, un épuisement professionnel. En 2014, pas moins de 19 000 travailleurs étaient victimes d'un *burn-out*. Et bien entendu, malgré de nombreux stéréotypes à ce sujet, ces symptômes touchent également le secteur public.

Cette évolution gestionnaire promeut la culture de la haute performance, le management par l'objectif et n'a pas d'autres buts que d'exploiter les travailleurs. Mais avec cette particularité de tout faire pour obtenir son consentement, sa *participation*.

Alors que le taylorisme (traduit au cinéma par *Les Temps modernes* de Charlie Chaplin) visait à discipliner les corps, à les rendre utiles, dociles et productifs, le pouvoir managérial s'applique à solliciter de la même manière notre conscience, notre esprit, notre *psyché*. Ainsi, si les travailleurs sont davantage libres, s'ils peuvent organiser leur travail et leur temps de travail comme ils l'entendent, ils doivent en retour apporter des résultats. Ce système fonctionne à l'adhésion, à la mobilisation psychique. Petit à petit, insidieusement, les normes requises finissent par être intériorisées. Bienvenue dans le monde de l'autonomie contrôlée !

Le capital humain, nouvelle chair à canon

Cette culture de la haute performance préconise le modèle de l'excellence mais il incite ainsi les travailleurs à optimiser leurs *chances*. En effet, les travailleurs deviennent responsables des objectifs qui leur ont été fixés. Une telle situation, une telle gestion du *capital humain* (pour reprendre cette novlangue

managériale) est à l'origine d'une tension psychique maximale. À ce sujet, d'un point de vue sémantique, le passage de la notion de *personnel* à celle de *ressources humaines* est tout sauf anecdotique. En effet, les finalités, d'un point de vue idéologique, sont ainsi renversées : l'humain devient un moyen et la fin, c'est l'entreprise !

Ce renversement concerne également l'organisation politique de la société où cette dernière se met, elle aussi, au service de l'entreprise. Comme ces glissements le montrent, et bien qu'elle prétende le contraire, rien n'est moins idéologique que la gestion. « *Sous une apparence objective, opératoire et pragmatique, la gestion managériale est une idéologie qui traduit les activités humaines en indicateurs de performance, et ces performances en coûts et bénéfices* »¹

La meilleure illustration de ce retournement de situation est caractérisée par le fait que le stress (qui découle de ce mode de gestion) est présenté et géré comme une externalisation des problèmes.

Toujours plus !

Ce mode de fonctionnement touche toute la société ! Ainsi, le monde de la politique est littéralement contaminé par la gestion (il s'occupe par exemple de *l'emploi* et non du *travail*) et il est promulgué notamment par la *European Foundation for Quality Management* (qui, en effet, oserait s'opposer à la qualité ?). Cette fondation préconise *l'excellence durable* (un oxymore tout aussi magnifique que la *vulnérabilité robuste* requise des managers).

Ce concept d'excellence durable, outre qu'il s'avère impossible, est également délétère. Effectivement, s'il s'agit d'être hors du commun durablement, que devient alors ce qui est commun (la société) ? En somme, « *la société devient une vaste entreprise qui intègre ceux qui lui sont utiles et rejette les autres.* »²

Par ailleurs, ceci produit un monde en tension permanente : l'excellence produit l'exclusion et la dépression n'est autre que l'agressivité que l'individu retourne contre lui-même. Dans ce modèle de société, l'existence sociale dépend du mérite. Il appartient alors au travailleur à trouver ses propres justifications et à s'accommoder de la contrainte si elle est jugée incontournable. Et si la logique de cet idéal managérial ne recouvre pas toute la réalité, il faut alors adapter la réalité aux indicateurs...

Malaise dans la société

Un autre phénomène intéressant est la concurrence des normes. Toutes n'émanent pas du monde managérial et leur compréhension n'est pas la même pour tous. Partant,

S'il s'agit d'être hors du commun durablement, que devient alors ce qui est commun ?

les normes peuvent devenir le nouveau lieu de l'affrontement politique. Force est toutefois de constater que la psychologisation du travail social entraîne une dépolitisation de ce dernier et ce constat soulève deux questions : où pouvons-nous alors encore trouver des lieux de militance et où pouvons-nous placer le curseur ?

Dans un système qui rend fou par les injonctions qu'il donne, et alors que tout ne peut être quantifié, les outils de gestion ont été construits pour traduire en chiffres la production.

Ainsi, le raisonnement de la compétitivité semble être d'une logique implacable mais c'est la compétitivité elle-même qui est destructrice d'emploi ! Citons par exemple les contrats zéro heure.

Une posture difficile

Sur ce sujet du mal-être au travail, les syndicats sont dans une posture difficile. Les militants doivent produire une alternative mais la culture syndicale les a habitués à lutter pour des revendications matérielles ! Face à cette évolution d'une conflictualité sociale vers une conflictualité psychique, les travailleurs veulent avant tout autre chose être écoutés. Broyés par une bureaucratisation néolibérale – c'est ainsi que Béatrice Hibou nomme le capitalisme managérial – les travailleurs des services publics sont soumis, autant que leurs collègues du privé, à une forme de liberté contrôlée. Les objectifs de performance remplacent ainsi le contremaître d'antan. Cette universalisation, cette indifférenciation entre le public et le privé traduit l'exercice d'une certaine domination. Comme Vincent de Gaulejac le soulignait, ce mode de domination n'est plus imposé d'en haut, mais il est le fruit de la rencontre d'intérêts. En somme, ce nouvel esprit du capitalisme récupère l'idéal de la liberté et induit une dépolitisation somme toute très politique et la psyché des travailleurs est



Vincent de Gaulejac

investie comme une force productive. Un des enjeux pour les syndicats est de se former à la déconstruction de tous les outils au service du capitalisme financier.

Se réappropriier nos outils

Autrefois, le pouvoir possédait un lieu et un visage. Aujourd'hui, en tant que contre-pouvoir, les syndicalistes n'ont même plus la théorie (marxiste) nécessaire comme grille pour comprendre les mutations du monde du travail. C'est ce redoutable exercice de réappropriation de nos valeurs avec les outils de compréhension dont nous avons aujourd'hui besoin qui est à la base de ces rencontres dans le cadre des grandes conférences syndicales.

Au fil de ces échanges, il nous semble évident que ces conférences nous aident à mettre des mots sur les maux, à identifier les pôles de résistance, à recréer du sens et à construire ensemble la réplique. ■

1. Vincent de Gaulejac, *La société malade de la gestion*, Paris, Points Seuil, 2015, p.38.
2. Idem, p.189.



Béatrice Hibou



En RDC, le syndicalisme est plus que jamais un sport de combat !

Depuis plus de dix ans maintenant, la CGSP wallonne est active dans la solidarité syndicale internationale à travers un partenariat en République démocratique du Congo (RDC).

Actuellement, il s'agit d'un projet de grande envergure, visant à soutenir la formation syndicale des militants, délégués et dirigeants syndicaux de trois syndicats nationaux (le COSSEP, l'UNTC et la CDT) rassemblés en une plateforme unique portant le nom d'Union Fait la Force (UFF). Le principal secteur concerné, pour être de loin le premier pourvoyeur d'emplois en RDC, est le secteur public.

Buts de la formation

Le projet vise à favoriser le déploiement de la formation syndicale grâce à une méthodologie dite des « cercles d'étude ». Cette approche permet aux travailleurs de construire collectivement les outils de leur savoir et de leurs actions syndicales, et, avec l'aide d'un animateur, de les mettre en pratique de façon active et participative au sein même de leur lieu de travail.

Outre l'enjeu évident de formation, l'autre défi qu'entend relever ce programme est de participer à la lutte contre la prolifération syndicale. En effet, le pays compte actuellement quelque 450 syndicats, parmi lesquels 80 % sont des « syndicats-mallettes », à savoir des coquilles vides créées de toutes pièces par certains patrons ou partis politiques, dans le seul but de diviser les travailleurs et de s'en assurer l'allégeance. La consolidation de l'UFF à travers le renforcement de sa représentativité - elle-même basée sur une formation ouvrière efficace de ses membres et une augmentation de leur nombre - permettra à terme d'assurer une présence active dans la majorité des secteurs, et d'affirmer ainsi sa légitimité face aux syndicats fantoches.

Une situation désastreuse

Du 4 au 14 mai 2015, une mission a été organisée dans les villes de Goma et Bukavu (provinces des Sud et Nord Kivu), afin de soutenir la situation syndicale dans ces provinces terriblement meurtries par une guerre interminable qui, depuis plus de 20 ans, a causé la mort de plus de 6 millions de personnes et le même nombre de déplacés.

Aujourd'hui, les campagnes sont désertées, l'économie est en ruine, les deux capitales provinciales Goma et Bukavu explosent sous l'afflux massif de réfugiés fuyant l'arrière-pays, hébergeant, sur leur million d'habitants respectifs, 90 % de chômeurs et un nombre incalculable d'ONG et d'organisations humanitaires. Le tissu social se révèle extrêmement fragilisé, et les premières à en souffrir sont les femmes. La région, s'étendant le long de la frontière rwandaise et entourant de collines et volcans le lac Kivu, prend l'allure d'une plaie ouverte dans la richesse de ses coutumes et cultures, dans la dignité et l'avenir de ses habitants, dans la beauté époustouflante de ses paysages. L'insécurité de la région a fait fuir tout potentiel investisseur, tandis que les ressources minières sont pillées impunément sans aucune forme de rétribution. Le secteur public est depuis longtemps tombé en désuétude, et les 33 dollars de salaire mensuel moyen parviennent très aléatoirement à leur destinataire.



Le combat des femmes

Nonobstant, les camarades sont là, en grand nombre, et actifs dans l'ensemble des secteurs où l'UFF est représentée, développant également peu à peu une présence dans le secteur informel, qui représente plus de 80 % du tissu économique en dehors du secteur public.

Entre autres préoccupations, ils mettent un point d'honneur à renforcer la présence des femmes dans l'organisation. En effet, les femmes syndicalistes se battent au quotidien pour faire respecter leurs droits dans une société extrêmement patriarcale, qui ne leur accorde qu'un faible crédit et peu de place. En s'engageant dans l'action syndicale, elles font preuve d'un grand courage, car elles deviennent aussitôt la cible de critiques, railleries, coups bas et dénigrement tant au sein de la communauté que de l'entreprise et de la famille. Tenir bon face à cette violence verbale et symbolique constitue déjà en soi un combat de tous les jours, que seule la solidarité et la conviction de la justesse de cet engagement peuvent aider à mener.



Tous les camarades que nous avons rencontrés, patients, motivés, tenaces malgré le manque de matériel et une situation globale extrêmement difficile, parviennent à asseoir les bases d'une présence syndicale à la fois active et représentative. ■

Tax Shift et Werkbaar werk

Tax Shift, ce mot imprononçable est aujourd'hui une antienne reprise par toutes et tous. Mais de quoi parle-t-on et d'où vient ce concept ?

À vrai dire, et au fur et à mesure que le temps passe, pratiquement plus personne ne le sait depuis le moment où cet anglicisme est devenu un pavillon de complaisance qui change de direction en fonction de l'interlocuteur. Depuis l'été 2014, pas un jour ne passe sans qu'il ne soit évoqué. En effet, lors de la constitution du gouvernement, ce dernier s'est inspiré vaguement d'un rapport du Conseil supérieur des Finances d'août 2014 consacré au *Tax Shifting* qui relevait qu'au cours des dernières années, l'Union européenne, le FMI et l'OCDE avaient plaidé pour une « *modification de la structure globale des prélèvements en Belgique, en réduisant ceux qui portent sur le travail et en accroissant ceux qui ont le moins d'effet négatif sur la croissance* ».¹

Nous voyons donc déjà les suspects habituels à la manœuvre. Le gouvernement a donc annoncé un *glissement fiscal et parafiscal* (ce qui est en effet une traduction littérale du tax shift) impliquant « *la possibilité d'un glissement de la charge de l'impôt des personnes physiques sur le travail vers des impôts sur d'autres revenus, vers des impôts indirects et/ou vers la fiscalité environnementale* ». Cette notion de glissement est donc très vaste et chacun peut y mettre ce qu'il veut (et personne ne s'en prive par ailleurs)

Justice fiscale !

Le *Tax Shift* n'a donc rien à voir avec toutes les connotations qu'une réforme fiscale peut induire : il est plutôt un changement (virage ou modification pivotale pour certains) fiscal qui élimine ou réduit une ou plusieurs taxes tout en maintenant les rentrées fiscales au même niveau. Ce glissement fiscal n'est donc pas la grande réforme fiscale qui permettra(it) de financer la sécurité sociale et les services publics.

Sans entrer dans le détail des mesures envisagées par les différents protagonistes, une réflexion stratégique générale s'impose. À partir du moment où les acteurs, et tout particulièrement les interlocuteurs sociaux, se voient contraints d'utiliser les mots forgés par leurs adversaires sans avoir le temps ni le recul pour sonder leur réelle origine, c'est comme s'ils avaient pratiquement déjà perdu le combat avant d'avoir entamé les hostilités. La seule réplique offensive restante vise alors à essayer de remplacer le terme par un autre. Ainsi, la FGTB a-t-elle mis l'accent sur la justice fiscale pour contrer le *tax shift*.

Travail faisable ?

Un constat analogue peut être posé concernant le *werkbaar werk*, concept poisseux tantôt traduit par travail faisable ou soutenable.

De quoi est-il question et d'où vient ce concept opérationnel ? Tout d'abord, il est opportun de souligner qu'il est le fruit d'un accord conclu au sein du SERV¹ par lequel les « *interlocuteurs sociaux flamands et le gouvernement flamand veulent en priorité d'ici 2020 veiller à ce que plus de personnes travaillent plus longtemps. Pour concrétiser cette augmentation du taux d'activité, ils veulent améliorer la qualité du travail afin que l'allongement de la carrière soit et reste attractif pour tous.* »

Cette définition inclut aussi les latitudes suivantes : « *un travail qui offre suffisamment de possibilités d'apprentissage, qui n'occasionne pas trop de stress et qui rend possible un équilibre entre le travail*

et la vie privée. Quiconque à un travail faisable rencontre plus de plaisir au travail, y reste plus longtemps et est moins souvent malade ».

Le travail soutenable ne l'est déjà plus !

Sans nécessairement voir dans le travail faisable ou soutenable un *oxymore* (quoique), force est de constater qu'après avoir démantelé tout ce qui rendait la fin de carrière soutenable (prépension, crédits-temps...), le gouvernement tendrait à reconnaître implicitement que le travail ne l'est (plus) guère...

Ou alors s'agit-il d'un nouvel exercice d'enfumage d'acteurs qui ne cessent de citer la concertation sociale tout en mettant simultanément tout en œuvre pour l'annihiler (ici par l'individualisation des relations de travail).

Enfin, par analogie avec la justice fiscale, le meilleur pare-feu contre le travail soutenable n'est-il pas déjà là sous la main, à savoir la réduction **collective** du temps de travail ? ■



1. Source : <http://www.taxworld.be/taxworld/gouvernement-federal-tax-shifting.html?LangType=2060>

2. Sociaal-Economische Raad van Vlaanderen : équivalent des Conseil économique et social wallon (CESW), CESRBC et du WSR-DG. Cf. : <http://www.serv.be/stichting/page/werkbaar-werkdu> SERV

Retrouver le sens des relations collectives dans le secteur public

Analyser les enjeux, développer une vision de notre action syndicale pour les prochaines années, tel est l'objectif des séminaires que la CGSP-Bruxelles organise à l'attention de ses permanents, délégués et militants dans la perspective des congrès de 2016. Le premier s'est déroulé fin avril et a fait le point sur l'évolution de relations collectives dans la fonction publique en comparant avec l'approche dans le secteur privé.

Dans le secteur privé, les relations collectives de travail permettent aux syndicats représentant les travailleurs et aux organisations patronales de négocier et de s'accorder notamment sur les conditions de travail et sur les salaires. Régies par des textes de lois, elles se matérialisent dans les conventions collectives de travail (loi du 5 décembre 1968 sur les CCT) qui sont conclues du plan national (Conseil national du travail) à celui de l'entreprise, en passant par le niveau sectoriel. Elles ont le plus souvent force obligatoire et s'étendent alors à tous les travailleurs concernés, qu'ils soient syndiqués ou pas. Elles profitent donc à tous et constituent un mécanisme vertueux de

la paix sociale. Le principe de base de ces négociations est la liberté des partenaires sociaux, que ce soit au sein de l'entreprise, d'un secteur ou du CNT, de décider entre eux. Pour autant que le gouvernement n'intervienne pas comme il l'a fait en début d'année pour brider l'augmentation des salaires sous prétexte de sauvegarder notre compétitivité par rapport aux pays voisins.

Et dans le secteur public ?

Il en va tout autrement. C'est le statut syndical (loi du 19 décembre 1974 et ses arrêtés d'exécution) qui « organise les relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités ». Ce statut concerne tout le personnel statutaire et contractuel des services publics à l'exception, notamment, des magistrats et greffiers, du personnel de l'armée et de la police intégrée, des entreprises publiques

autonomes et des sociétés régionales de transport public qui relèvent de systèmes particuliers ou hybrides. Le statut traite des organisations syndicales représentatives ou agréées, des délégués syndicaux, des relations collectives et des organes au sein desquels s'exercent ces relations.

activités syndicales. En réalité, cette protection est bien moindre que dans le secteur privé et s'avère inopérante dans le cas des délégués contractuels. Si une procédure préalable au licenciement est bien prévue, il n'existe pas véritablement de sanction dissuasive ni de réparation forfaitaire en cas de non-respect par l'autorité.



Renouer le dialogue social dans le secteur public

Afin de renforcer le dialogue social et la gestion des conflits dans le secteur public, une cellule de conciliateurs sociaux a vu le jour en 2012 au sein du SPF Emploi et concertation sociale. C'est que, dans le contexte néolibéral

Il n'existe pas de symétrie avec le secteur privé en raison de la diversité des secteurs des services publics et du fait qu'ils sont régis par des lois spécifiques. Autre différence notable : l'autorité est souveraine puisqu'elle représente la puissance publique et détient une légitimité institutionnelle et légale.

Ainsi, des négociations entre organisations syndicales et autorités peuvent aboutir soit à un protocole d'accord auquel l'autorité est liée politiquement, mais sans contrainte ; soit un protocole de désaccord qui permet à l'autorité de faire aboutir un projet pourtant rejeté par les syndicats.

et managérial en vogue ces dernières années, le dialogue social est en panne. Gouvernements de droite et managers rêvent de régler leur compte aux syndicats ainsi qu'aux fonctionnaires et n'ont plus la volonté de négocier, ni même de concerter.

Nous devons lutter contre cette dérive car le dialogue social reste la condition de l'intérêt commun, consubstantiel des services publics.

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP

www.cgsp-acod-bru.be



Délégués syndicaux moins bien protégés

En principe, les délégués sont protégés contre les mesures disciplinaires et la rupture de la relation de travail qui leur seraient infligées à la suite de leurs

La symbolique des trois singes...

...qui avec leurs propres mains se masquent les yeux, se bouchent les oreilles et entravent leur bouche !

Depuis plusieurs mois, nous assistons à de véritables drames sociaux !

L'exclusion du chômage de milliers d'allocataires sociaux qui, contrairement aux prévisions, ne se sont pas présentés aux bureaux des CPAS afin de demander une aide suite à leur perte d'allocation de chômage.

Où sont ces personnes ?

Quelle est leur source de revenus actuellement ?

De même, où sont les familles qui n'ont plus ni logement, ni aide, suite à leur renvoi des centres Fedasil ?

Peuvent-ils faire face aux dépenses nécessaires afin d'assurer logement, nourriture et soins à eux-mêmes ainsi qu'à leurs enfants ?

Et les images choquantes des expulsions des migrants qui sont renvoyés *manu militari* aux frontières de l'Europe ne sont guère plus rassurantes.

Où disparaissent-ils ?

Quel organisme public se préoccupe de leur sort ?

Que deviennent ces personnes qui échappent aux structures et statistiques et qui n'ont plus d'existence auprès de nos administrations ?

Qui va s'occuper de ces familles que d'aucuns « mal pensants » considèrent comme des rebus de société ?

Contrairement aux contes pour enfants, il n'existe pas de forêt de Sherwood pour accueillir tous ceux dont les nantis ne veulent plus. Il n'y a pas de Robin des bois, entouré de valeureux compagnons, pour organiser la juste redistribution des richesses et prendre aux riches pour donner aux pauvres.

Non décidément cette utopique Belgique redistributive de ressources s'étirole à petit feu.

Et pour certains, il est plus facile de fermer les yeux, de se boucher les oreilles et de ne rien dire sur le sort de ces malheureux qui n'ont eu que la malchance de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment et de subir les aléas de la vie qui les ont plongés dans l'adversité.

En tant que militants d'une organisation syndicale progressiste, nous ne pouvons accepter ce principe que certains ont déjà surnommé la « sherwoodisation » du malheur. Nous ne pouvons accepter de les laisser dans la détresse et l'oubli.

Alors camarades, pensons à eux, parlons d'eux sans retenue et cherchons-les, aidons-les et agissons pour rendre leur vie meilleure !

Nous ne pouvons rester sourds, aveugles et muets face à tant de malheur.

À Charles Michel, nous disons : Monsieur le Premier ministre, comme il vous plaît tant à le dire, il est temps de sonner la fin de cette affreuse récréation et de faire taire l'adage qui dit : « *on ne prête qu'aux riches* ». Vous devez tout mettre en place contre ces mesures socialement néfastes et prises par vos prédécesseurs comme par vous, sous le couvert du contexte socio-économique et budgétaire.

Un État de droit, digne de ce nom, doit tout faire pour venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin.

Olivier Nyssen
Secrétaire général
CGSP Admi



La présidente du secteur Admi, Martine Ugolini, et le Secrétariat wallon, vous souhaitent d'excellentes vacances, pleines de soleil, de repos et de moments de joie afin de prendre les forces nécessaires aux combats qui nous attendent à la rentrée.

Un moment important dans la vie du secteur

Le Comité régional wallon en séance

Vous le savez, notre secteur Admi compte plusieurs instances décisionnaires, où certains de vos délégués sont mandatés et participent ainsi directement aux activités du secteur.

Rappelons que tous les 4 ans a lieu un Congrès, qui arrête la ligne politique du secteur. Pour assurer le suivi durant cette mandature, le Comité régional wallon se réunit régulièrement. C'est alors l'occasion pour le Bureau exécutif, responsable de la gestion du secteur au quotidien, de faire le point sur la situation générale, de dresser le bilan des actions et négociations en cours et d'alimenter les réflexions qui soutiendront les revendications futures.

C'est donc le 13 mai dernier que le Comité régional wallon s'est réuni à Namur, sous la présidence de Martine Ugolini.

Le point sur les actions

Olivier Nyssen, Secrétaire général, rappelle les actions de fin 2014, dont l'apothéose fut la grève générale ; un succès quant à la participation, mais qui n'a malheureusement pas amené le Gouvernement à revoir sa copie, puisque le saut d'index est voté et que la menace est réelle de mesures de plus en plus lourdes et contraignantes en matière de pensions. Au mépris de nos légitimes craintes et revendications.

De ce fait, et pour mettre bien en avant les problématiques propres au secteur, la CGSP a décidé de prendre son sort en mains. La grève générale des services publics, le 22 avril, a bien montré, en paralysant une grande partie du pays, que le secteur public est un élément essentiel de la vie quotidienne (bus, trains, services publics et administrations communales).

Il y a eu, il y aura d'autres actions, sectorielle ou interpro avec la FGTB, le 28 mai à Namur, les 4, 15 et 24 juin à Bruxelles, car la vigilance ne se relâche pas, au niveau fédéral comme face aux mesures envisagées par le Gouverne-

ment wallon. Pour la rentrée de septembre est aussi prévue une campagne sur le thème d'une sécurité sociale juste et forte, et, s'il le faut, des actions musclées pour « fêter » le 1^{er} anniversaire du gouvernement fédéral.

La date du 7 octobre a d'ailleurs été avancée.

Le point sur les négociations

André Gilles, Secrétaire général, évoque d'abord les OIP. Deux cahiers revendicatifs ont été déposés, l'un au Comité de secteur XVII, l'autre au Comité de secteur XVI.

La vigilance reste de mise au niveau fédéral et au niveau wallon. Dans le gros dossier des transferts de compétences (ONEM vers Forem principalement) et la création d'un OIP Santé regroupant notamment l'AWIPH et Famifed.

Enfin, au niveau international, la FSESP a mis en place un groupe de travail, pour aboutir à la rédaction d'un décret contraignant obligeant les autorités fédérales à consulter les organisations syndicales avant tout licenciement collectif (comme ce fut le cas chez nous à la Capac ou à Fedasil par exemple). La CGSP s'implique particulièrement dans ce projet qui lui tient à cœur.

Olivier Nyssen fait le point au niveau des Pouvoirs locaux et provinciaux. Par ailleurs, la CGSP avait cosigné, avec différents spécialistes de l'aide sociale, une « carte blanche » contre la fusion CPAS-Communes. Peut-être a-t-on réussi à influencer de la sorte le PS, qui vient de faire marche arrière en se positionnant contre le projet...

Pour la Police, les organisations syndicales ont reçu une nouvelle proposi-

tion sur le dossier « pensions ». Mais avec si peu de modifications significatives par rapport au projet initial, la CGSP marque toujours son désaccord.

Pour les Pompiers, la création des nouvelles zones provoque beaucoup de problèmes pour les affiliés, en ce qui concerne les statuts et les rémunérations (principalement). Donc une Commission technique wallonne va prochainement être organisée pour répondre à un maximum de questions.

Le point sur l'Analyse des budgets et comptes de Pouvoirs locaux suite au décret du Gouvernement wallon du 27/03/2014

Bernard Ninnin, du Service du Budget-Finances de la Province de Namur, explique tout l'intérêt du décret qui s'inscrit désormais dans le Code de la démocratie locale.

C'est une ouverture importante car les organisations syndicales peuvent maintenant avoir accès aux renseignements financiers utiles. Les délégués pourront ainsi mieux orienter leurs interventions en connaissant précisément la santé financière de leur administration.

Évidemment il s'agit d'un outil très complexe, et l'analyse pour trouver les informations utiles et importantes n'est pas facile. Recevoir les comptes bruts sans décorticage préalable n'aidera guère au débat et au dialogue. C'est pourquoi des groupes de travail vont être constitués pour les délégués afin de leur expliquer la manière d'interpréter les informations reçues. De même, il sera rédigé un formulaire type à renvoyer aux administrations pour obtenir les informations souhaitées et en quelque sorte « prédigées ». Une formation sera aussi organisée.

Le point sur les Pensions

Pour en finir avec les idées reçues, Laurent Pirnay, Secrétaire général adjoint de la CGSP wallonne développe le sujet « Pensions : contrevérités ».

Car maintenant s'installe un discours dominant pour tronquer la réalité et diviser le monde du travail. Le discours néolibéral est bien relayé par la presse, et le doute s'insinue même dans les esprits de gauche les mieux informés.

Le but de ces contre-vérités ? Nous faire douter du système patiemment construit de la pension par répartition, pour nous faire accepter la pension par capitalisation.

On dit : la pension par répartition est impayable. Les pensions vont tellement peser sur le budget de l'État que les réformes sont inéluctables et

urgentes. C'est crier au loup, car il est impossible de faire des prévisions dans ce domaine à plus de 10 ans.

On dit : les pensions du secteur public sont injustement plus élevées que celles du privé. Le fossé n'est pas si grand et il faut absolument relativiser, car il s'agit d'une moyenne et la pension des femmes dans le secteur privé est exceptionnellement (anormalement ?) basse.

Mais posons une autre question. Où sont les pensions les plus élevées ? 20 % des fonctionnaires ayant les pensions les plus hautes reçoivent moins que 20 % des salariés du privé ayant les pensions les plus hautes. Par ailleurs, l'impôt sur la pension des fonctionnaires est très élevé (ce qui contribue donc au financement de la collectivité) alors que les pensions des salariés du privé bénéficient d'un

régime fiscal avantageux sur le 2^e pilier. Les gagnants ne sont pas ceux que le gouvernement montre du doigt !

Les pensions du service public sont le seul régime de pensions parvenu à conserver avec succès l'objectif de lutte contre la pauvreté et de maintien du niveau de vie. Le débat et le combat sur les pensions vont dépasser le cadre des intérêts sectoriels : on parle de notre modèle de société. Notre modèle, de gauche. Notre modèle, qui assure un rééquilibrage en faveur du monde du travail.

Il n'y a pas de fatalité économique invalidant le système des pensions par répartition. Donc battons-nous pour le financement des pensions et la redistribution des richesses tels qu'on les connaît. ■

Le Comité se transforme en Congrès extraordinaire

Nicolas Antoine, le délégué permanent Police prenant sa retraite dans quelques mois, l'élection de son successeur réclamait rien de moins qu'un Congrès inhabituel et exceptionnel.

Suite à l'appel à candidature, la Régionale de Liège a proposé Eddy Quaino, qui, seul candidat, a été élu par acclamation.

Bienvenue à Eddy QUAINO, nouveau délégué permanent Police



Eddy Quaino a 47 ans, est Liégeois et entré à la gendarmerie en 1986.

Dès que les anciens gendarmes ont pu adhérer aux organisations syndicales « civiles », il a rejoint la CGSP.

Très vite élu délégué, il a créé la section locale de la Police de Liège. De près ou de loin, il a participé à toutes les étapes de la réforme des polices.

Actuellement, il est l'un des 12 permanents police au niveau national.

« Mon objectif : développer la solidarité, accompagner l'ouverture à la société et dépasser les corporatismes. Les administrations, les pompiers, les policiers, les militaires vivent tous les mêmes problèmes : les pensions, le manque de personnel, le stress. Le rôle de la CGSP est fondamental pour permettre à tous de se rejoindre dans un même combat. »

Au revoir et merci à Nicolas Antoine

La mémoire vivante de la CGSP Police ! Affilié dès que la loi a permis à cet ex-gendarme de choisir notre organisation syndicale, il est élu en 1998 pour le secteur Ministères et devient

le premier permanent pour la gendarmerie et la PJ.

Dès 1999, il est la cheville ouvrière des négociations préparant la réforme des polices, aboutissant en 2001 à la création de la police intégrée. Dans le même temps, il arrive au secteur ALR puis Admi. Au Congrès de 2008, il est élu comme permanent wallon pour la police, et assume la tête de la délégation jusqu'à ce jour.

Dernier conseil à son camarade Eddy : « appuie-toi sur le secrétariat du secteur wallon dont la porte est toujours ouverte... et n'oublie jamais notre base ! »

Depuis le 1^{er} mai le site Internet CGSP-ADMI.BE est réactivé.

Pour toute contribution : webmaster et personne de contact :

Fabio Pasqualino
fabio.pasqualino@cgspadmi.be

Austérité (fédérale) et rigueur (wallonne), nous crions : non !

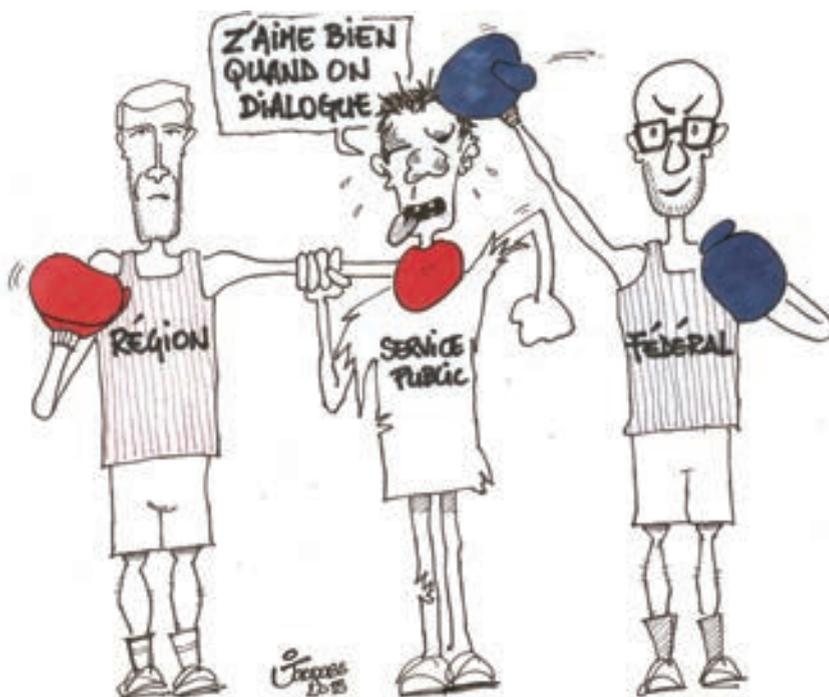
Marre des gnons, les fonctionnaires wallons étaient au Grognon !

Réunis à l'initiative du front commun CGSP Admi-AMiO et CSC services publics, les fonctionnaires wallons et des Pouvoirs locaux et provinciaux ont manifesté en nombre ce jeudi 28 mai dans les rues de Jambes et Namur pour dénoncer les mesures de rigueur du Gouvernement wallon toutes aussi néfastes que les mesures d'austérité du Gouvernement fédéral.

Les services publics sont en effet devenus une cible facile, un *punching-ball* sur lequel gouvernements fédéral, régional et communautaire tapent à qui mieux mieux.

Force est de constater que le personnel est devenu la seule « variable d'ajustement » pour les autorités afin d'atteindre leur équilibre budgétaire.

- Au fédéral, tous les coups sont permis : saut d'index, allongement des carrières, pension mixte (retrait des années prestées comme contractuel dans le calcul de la pension publique), réduction de 12 % des frais de personnel les 5 prochaines années...
- À la région wallonne, on assène le coup de grâce : pas de convention sectorielle 2013-2014 pour les fonctionnaires wallons, 10 % d'économies à faire pour les Organismes d'intérêt public (OIP) wallons (après plusieurs années de gel des budgets), pas 1 euro pour la convention sectorielle des agents des administrations locales et provinciales, nombreux licenciements et privatisations dans les communes, CPAS et intercommunales wallonnes...
- À la fédération Wallonie-Bruxelles : réduction des frais de personnel, économies dans les organismes d'intérêts publics (OIP)...



Et à tous les niveaux de pouvoir : non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5 !

Lorsqu'on sait que 1 emploi sur 5 est un emploi public, on imagine sans doute mieux l'impact de ces mesures.

Qu'en sera-t-il de la qualité du service fourni à la population et qu'advient-il des infrastructures publiques pour lesquels il faut assurer des investissements indispensables (routes, crèches,

trains, écoles, bibliothèques, services postaux, informatique...)?

Notre inquiétude ne fait que grandir lorsqu'on entend nos responsables politiques réfléchir à une privatisation de certaines entreprises publiques ou envisager de confier les chantiers des routes au privé...

Aujourd'hui, les fonctionnaires en ont marre de prendre des gnons, tant au fédéral qu'en Région. Ils se sont donc rendus en nombre au Grognon ce jeudi 28 mai pour faire entendre leur ras-le-bol. En effet, plus de 1 500 manifestants ont défilé lors de cette action de mécontentement.

Lors du cortège, les manifestants ont pu découvrir un round de Boxe réalisé par nos camarades de la régionale de Mons, à l'initiative du camarade Laurent Dufrasne.

Vous trouverez la vidéo de



cette mise en scène à l'adresse suivante : cgspadmi.be

En marge de la manifestation, nos secrétaires généraux ont été reçus à l'Elysette par des représentants du Gouvernement wallon : Paul Magnette, Ministre président, Maxime Prévot, Ministre Vice-président, Christophe Lacroix, Ministre en charge de la fonction publique wallonne et Paul Furlan,

Ministre en charge du personnel des Pouvoirs locaux et provinciaux. Cette entrevue fut, dans un premier temps, glaciale et les échanges cinglants. Mais, *in fine*, les représentants du Gouvernement wallon se sont engagés à reprendre les discussions sur nos revendications, à la condition *sine qua non* que les éventuelles mesures ne coûtent pas un euro, au vu du cadre budgétaire wallon !

Les prochaines semaines nous diront si les promesses se concrétiseront ou si nous descendrons à nouveau dans les rues de Namur...

Découvrez les photos de l'action ■

Tous au parlement !

Voici le moment du « Rage Trekking » une marche de militants sur la route de Bruxelles.

Après la « Rage Parade » à Mons lors de la journée de grève des services publics le 22 avril 2015 où 4 fonctionnaires ont défilé en cage dans les rues de Mons en signe de protestation contre la décision de non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5.

Après la « Rage Résistance » le 29 avril 2015 sur le front de Jurbise où des camarades faussement armés ont mené la résistance face aux idées de droite et ont organisé un barrage filtrant sur la N56.

Après la « Rage toxique » lors de la manifestation du secteur fédéral à Bruxelles le 7 mai 2015 où le monstre toxique de la pension mixte (mi publique/mi privée) a pu être éradiqué.

Après le « Rage combat de boxe » lors de la manifestation du secteur à Namur le 28 mai dernier, où la droite fédérale et la gauche wallonne n'ont pu mettre KO les services publics sur un ring de boxe.

C'est à l'initiative de camarades de la régionale de Mons, sous l'organisation de Laurent Dufrasne, Secrétaire régional adjoint de l'Interrégionale de l'Ouest, que plus d'une trentaine de militants ont parcouru les rues de Wallonie pendant trois jours pour se rendre au Parlement fédéral et « reprendre possession » du Palais de la Nation.

Partis de Mons le mardi 9 juin, ils ont rejoint le même jour Soignies où un

débat fut organisé en présence de représentants du PS, du cdH, d'Écolo et du PTB. Le MR ayant décliné l'invitation...

Ils se sont rendus le lendemain à Tubize pour une séance « pleine air » (barbecue) la veille de la séance plénière du Parlement.

Et c'est finalement le jeudi 11 juin, que nos vaillants et vigoureux camarades sont arrivés à Bruxelles sur le coup de midi. Une délégation de 10 camarades a été reçue par l'ensemble des représentants du groupe PS de la Chambre au sein même des murs du Palais de la Nation. C'est enfin l'ensemble des randonneurs qui ont pu assister (au balcon et fermement entourés par la police militaire...) à la séance plénière de la Chambre.

Après cette séance, c'est les jambes ankylosées, les pieds remplis de cloches mais le souffle haletant et le cœur vaillant qu'ils ont repris le chemin de la maison pour un repos plus que mérité.

C'est une vingtaine de kilomètres par jour à une moyenne de plus de 5 km/heure qu'ils auront réussi cet exploit, afin de porter un message clair à nos représentants politiques et à tous les



citoyens qu'ils ont croisés sur leur route durant ce périple :

« Non les services publics ne s'es-soufflent pas et nous en sommes la preuve ! ».

En effet, dans une démocratie digne de ce nom, les services publics sont les seuls garants d'une véritable répartition des richesses et d'une véritable équité entre les citoyens.

Bravo à tous ces valeureux camarades...

Décidément ils font, à nouveau, la preuve que nous ne sommes pas prêts d'être à bout de souffle et à baisser les bras face aux mesures d'austérité que les « bien-pensants » tentent de nous imposer ! ■

À mi-parcours de notre tour des régionales.

Après Namur, Charleroi, Liège.

On constate avec plaisir et intérêt que les similitudes d'investissement, d'engagement, de disponibilité et de communauté de pensée « CGSP- Admi » n'empêchent pas aussi les spécificités dans la manière de concevoir l'action syndicale au quotidien. Autant de richesses et de sources d'inspiration !

Le Bloc de l'Ouest

Et c'est bien d'un bloc qu'il s'agit, au sens propre comme au sens figuré. Au sens propre puisque l'Interrégionale de l'Ouest est notre Far West, même si pour le visiter on ne traverse pas les Rocky Mountains mais seulement quelques terrils, nos montagnes ouvrières. Au sens figuré puisque les trois divisions qui la composent, et leurs responsables, soudés, solidaires, démontrent clairement qu'« ensemble on est plus forts ».

La structure de l'Interrégionale de l'Ouest est complexe, mais c'est pour être plus proche des réalités de terrain, géographiques ou administratives. C'est ainsi qu'ont été créés des sous-secteurs pour coller au plus près des spécificités de chacun.

Il y a quelques années, chaque Régionale était très (trop ?) indépendante. Activités propres, ROI propres, des instances (secrétariat, bureau exécutif, comité, congrès) qui doublonnaient... L'Interrégionale ne représentait qu'un conglomérat de principe.

Partant de ce constat, l'équipe a réfléchi pour améliorer la situation. La restructuration proposée en 2010 a permis de coordonner plus efficacement les activités de chacun, et de construire un système bien articulé où les décisions se prennent en commun pour toutes les divisions de l'Ouest.

Sur l'exemple de la régionale de Liège, l'articulation s'est faite sur base de sous-secteurs, géographiques en Hainaut occidental, thématiques à Mons et dans le Centre-La Louvière, transversal et régional pour les OIP. Chaque sous-secteur étant à 100 % dédié aux préoccupations des délégués, et la

taille plus restreinte du comité facilitant les discussions, le travail syndical est d'autant plus efficace. Et en plus des sous-secteurs, des commissions techniques particulières (Pompiers, Police, intercommunales, provinces) ont aussi été mises en place. Des espaces de travail peuvent aussi être créés suivant les besoins rencontrés, à la demande d'une section ou d'un sous-secteur.

Au niveau des instances, l'Exécutif se compose du secrétariat + les présidents des sous-secteurs des 3 divisions. L'Exécutif élargi se compose de l'exécutif + 12 délégués par division. Les divisions disposent ainsi à chaque réunion de 12 mandats non nominatifs attribués en fonction de l'ordre du jour, souplesse permettant d'inviter chaque fois seuls les délégués les plus concernés par la problématique débattue.

Les responsables



Photos : à gauche Sabine Libert et à droite : Laurent Dufasne

Sabine Libert est élue secrétaire interrégionale en 2001. Elle débute sa carrière (de déléguée) à l'Hôpital St-Georges dépendant du CPAS de Mons, puis en 1996 elle devient secrétaire régionale de la division Mons Borinage (ALR à l'époque). Elle est

invitée au Bureau wallon de la CGSP, siège au Bureau wallon de la FGTB et est également référente pour les soins de santé pour le secteur.

Laurent Dufasne, le secrétaire interrégional adjoint depuis 2005, est d'abord affilié à la FGTB dans ses jeunes années lorsqu'il travaille chez VW, puis devient très vite délégué CGSP à l'Administration communale de Frameries.

Tous deux coordonnent l'action des trois divisions et sont en charge aussi plus spécifiquement de Mons pour Sabine et de La Louvière pour Laurent.

Pascal Douliez est responsable de la division Hainaut occidental (Tournai) et vice-président wallon du secteur. Délégué Police en 1998, il a fait partie de toutes les Commissions techniques Police dans la régionale.

Frédéric Gillez, ancien gendarme, puis président de la délégation Police de Mariemont, remplace au pied levé en 1997 le responsable de la régionale du Centre-La Louvière.

Ils sont aussi les coordonnateurs respectivement des dossiers Pompiers et Police.

Nathalie Stranard, déléguée de l'ONEM Mons depuis de nombreuses années, est présidente de la sous-section des OIP Mons Borinage et coordonne les 3 sous-secteurs OIP des divisions régionales.

Et l'indispensable **Véronique Palot**, employée administrative au secrétariat de l'Interrégionale de l'ouest, depuis

1983, dès sa sortie de l'école. Elle « fait tourner la boutique » en s'occupant de tout : téléphone, accueil, courrier, logistique, comptabilité (primes syndicales, indemnités de grève).

Avec en plus une casquette (ou plutôt une toque) originale et appréciée : elle est le « service traiteur » de l'Interrégionale !

Car l'un des objectifs importants du groupe est de renforcer la convivialité. Et quoi de mieux que des repas pris ensemble et surtout faits maison. L'Interrégionale a donc investi dans du bon matériel, permettant de préparer un maximum de petits plats soignés. Avec le même budget, si on cuisine soi-même, il est tout à fait possible d'offrir bien meilleur que des sandwiches ou des plats surgelés ! Et les convives mesurent ainsi toute l'attention chaleureuse qu'on leur porte.

Sans oublier le soutien des techniciens du secteur **Laurent Decooman** et **Gaétan Couvreur**, dont l'expertise et la disponibilité sont précieuses au réseau de l'Ouest.

La formation

L'Interrégionale, sous l'impulsion de Laurent Dufrasne, bien épaulé par un groupe de délégués formateurs, a « mis le paquet » pour développer ses propres outils de formation. Le but : que dans chaque délégation, une personne ait suivi au moins l'un des modules d'apprentissage syndical. Pour être la personne-ressource et diffuser ses informations au reste du groupe.

Quelques thèmes souvent proposés :

- le bien-être au travail ;
- le rôle du délégué ;
- la doctrine ;
- la défense des affiliés ;
- le Code de la Fonction publique.

Très intéressante aussi est l'idée d'inviter les délégués à des conférences suivies de questions-réponses. Dans ce cadre, ont déjà été pris la parole :

- Gilbert Lieben, Secrétaire général de la CGSP wallonne, sur le thème de l'« Europe » ;
- Nico Cué, Secrétaire général de la FGTB Métal, sur le thème « Les Acteurs du Temps Présent » ;
- Laurent Pirnay, Secrétaire général adjoint de la CGSP wallonne, sur le thème « Le transfert des compétences - Vision syndicale » ;
- Elio Di Rupo (quand il était Premier ministre), sur le thème « Le transfert des compétences - Vision "patronale" ».

Toujours dans la catégorie information-formation, Pascal Douliez a abordé une thématique parfois négligée au niveau syndical : l'intégration et la réinsertion des handicapés ou des travailleurs à capacités restreintes.

Comment développer le maintien à l'emploi des victimes d'un accident de travail ? Comment les maintenir en activité dans leur propre institution ? En 2011 une table ronde ouverte à tous les délégués a été organisée avec des représentants de l'AWIPH, du Forem, de différentes ASBL de réinsertion. Mais aussi des membres des cabinets des ministres Tillieux et Furlan, des bourgmestres, des CPAS... En 2012, l'idée de la table ronde a été reprise par la Division régionale de Mons en associant des médecins de travail et des médecins-conseils des mutuelles.

Un grand succès auprès des délégués, cette sensibilisation au handicap a marqué les esprits.

La communication

Un autre thème primordial pour l'Interrégionale.

Le site Internet CGSP-Admi-Mons.be a été complètement revu, transformé et est devenu une référence. Le site

est public et comporte une partie réservée aux délégués.

Le **Red-TV**, dont le Red-porter et cheville ouvrière est **Calogero Augello** dit **Lilo**, s'est imposé comme parfait vecteur de communication. La réalisation de petits films et la mise en ligne quasi immédiate d'informations sur les réseaux sociaux, procure une importante et nécessaire visibilité aux actions de la CGSP.

Et grâce à cela, les médias « traditionnels », blasés, indifférents, ont retrouvé de l'intérêt pour relayer les actions syndicales.

L'Ouest est aussi très fort pour mettre en place des actions plus symboliques et plus ludiques (que la grève) pour maintenir la pression sur le gouvernement sans déployer forcément de gros moyens.



Quelques exemples :

- quatre cadavres jetés devant l'Hôtel de ville de Mons, pour symboliser le non-remplacement de 4 fonctionnaires sur 5 – les nombreux touristes présents pour Mons 2015 étaient plutôt interloqués... ;
- rage parade le 22 avril lors de la journée de grève des services publics, un cortège scénarisé dans les rues de Mons, avec 4 fonctionnaires engagés et leurs 4 bourreaux aux couleurs des partis du gouvernement fédéral ;
- un barrage filtrant à la limite de Jurbise (pour que les idées de droite de la bourgmestre J. Galant ne se

répandent pas), avec des délégués grimés en militaires, sacs de sable et armes factices pour arrêter - paisiblement - les voitures ;

- et la dernière action, toute récente, les 9, 10 et 11 juin, une marche entre Mons et Bruxelles pour se faire entendre à la séance plénière du Parlement.

Compte rendu et images à voir bien sûr sur :

CGSP-Admi-Mons.be.

Bilan : positif !

On voit se développer peu à peu une vraie dynamique de l'Interrégionale de l'Ouest. Le réseau des délégués et militants manifeste sa cohésion de plus en plus importante en répondant toujours présents lors des appels à l'action. La même harmonie existe au niveau du Secrétariat où les rôles se répartissent spontanément, sans recherche de leadership, pour une meilleure efficacité.

Cette belle dynamique se traduit d'ailleurs dans les chiffres, avec une intéressante hausse du nombre d'affiliés (malgré les licenciements). Certains conflits ont été un tournant : la mobilisation importante pour Colfontaine (le soir et en plein hiver), qui a abouti au retrait de la mesure, a apporté un maximum de visibilité et de crédibilité à l'action de l'interrégionale. ■



30% de réduction
pour les affiliés CGSP
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 **Dinant** - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Ce n'est qu'un début... Ils continuent les dégâts
- 4 / Dossier • La société malade de la gestion
- 6 / International • En RDC, le syndicalisme est plus que jamais un sport de combat !
- 7 / Le mot qui pue • Tax Shift et Werkbaar werk
- 8 / IRB • Retrouver le sens des relations collectives dans le secteur public

Infos Admi

- 9 / Édito • La symbolique des trois singes...

Région wallonne

- 10 / Un moment important dans la vie du secteur
Le Comité régional wallon en séance
- 11 / Le Comité se transforme en Congrès extraordinaire
- 12 / Austérité (fédérale) et rigueur (wallonne), nous crions : non !
- 13 / Tous au parlement !
- 14 / Le Bloc de l'Ouest

www.cgspadmi.be

www.cgspwallonne.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11